

FORMATION EN ECOLOGIE FAMILIALE ET MATERNITE

1. MODULE CRÉATION TEXTILE

Compétences enseignées	<ol style="list-style-type: none">1. Les personnes ont des connaissances sur les différentes fibres textiles.2. Elles savent utiliser une machine à coudre et les différentes techniques de couture.3. Elles sont capables de confectionner des accessoires et des vêtements simples pour la maman et le bébé.4. Elles sont aptes à donner une nouvelle vie à des vêtements ou textiles appréciés, mais qui ne sont plus utilisables sans être customisés.5. Elles sont capables d'appliquer les compétences acquises et de les développer dans une création personnelle.
1^{er} cours 09 :00 - 12 :00	Présentation et introduction Connaissance des textiles et de la machine à coudre
13 :30 - 16 :30	Bouillote sèche de seigle avec housse
2^e cours 09 :00 - 12 :00	Compresses d'allaitement
13 :30 - 16 :30	Bonnet et chaussons
3^e cours 09 :00 - 12 :00	Couverture molletonnée
13 :30 - 16 :30	Coussin d'allaitement et/ou sa housse
4^e cours 09 :00 - 12 :00	Bavette
13 :30 - 16 :30	Fourre en tissu pour un livre ; carnet de grossesse, livre de santé du bébé, agenda, classeur

5^e cours	Raccommodeage
09 :00 - 12 :00	Remise en état du linge
13 :30 - 16 :30	Upcycling : Trouver une nouvelle vie pour un vêtement ou revaloriser un textile ; modification d'habits pour la grossesse ou le portage en écharpe
6^e cours	Trousse pour matériel de grossesse, puis pour bébé
09 :00 - 12 :00	
13 :30 - 16 :30	Pantalon pour bébé recyclé à partir d'un vêtement d'adulte
Durée du module	6 jours de 8 périodes de 45 minutes
Prochaines dates du module	Voir en ligne sur « CALENDRIER DE LA FORMATION » https://www.espritfamille.ch/formationaima.html
Prestataire	Créatrice en textile : Jana Schreckenbach contact@atelier3petitspoints.ch
Lieu	Atelier 3 Petits Points Av. d'Echallens 4, 1004 Lausanne
MATÉRIEL À APPORTER	Les tissus et les habits à transformer sont apportés par la participante. Une liste de fournitures est proposée pour le recyclage et éviter de faire des achats. Le fil est fourni sur place. Chaque participant <e>ne peut amener sa machine à coudre.</e>